

Procès verbal de l'assemblée générale constitutive

En date du vingt et un juin deux mille quatorze

Une assemblée générale constitutive a décidé de la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par M. Christophe Hoenen;
Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir:

1. Création de l'association
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Election des membres
4. Fixation du montant des cotisations
5. Projets d'activités
6. Divers

Délibérations

Le président de séance rappelle aux membres les modalités de constitution de l'association, à savoir:

- Une proposition de création d'une association a été créée sur le forum renault-zoe.forumpro.fr
- Dix neuf personnes se sont manifestés et se sont identifiés par leur nom, prénom et adresse. Ces personnes ont été inscrites sur la liste des fondateurs.
- De nombreux échanges, propositions et sondages ont eu lieu pour préparer l'assemblée générale constitutive.
- Vu la diversité des lieux de résidence des candidats, le vote électronique a été choisi pour adopter une résolution en cas de différence d'opinions lors des délibérations.
- La version définitive des statuts a été mise à disposition, via Internet.

1. Création de l'association:

Il a été décidé la création de l'association dite:

Association des conducteurs d'automobile zero émission ACOZE

dont le siège se situe au 2bis rue du Général De Gaulle 67230 Kertzfeld.

2. Adoption des statuts:

Conformément au droit local d'Alsace-Moselle, un minimum de sept personnes doivent s'associer pour que l'association puisse être inscrite au registre des associations tenu auprès du greffe du tribunal d'instance du lieu du siège.

Il a été décidé d'adopter les statuts.

3. Election des membres du comité:

Le président de séance présente la liste de candidats. Ce sont les dix neuf personnes inscrites sur la liste des fondateurs.

Il a été décidé: toutes les personnes inscrites à la liste des fondateurs font partie du comité.

Les personnes présentant un manquement aux respects des statuts, seront radiées du comité.

Sur présentation de candidature, l'assemblée élit son président et son trésorier.

M. Christophe Hoenen est élu président de l'association par 16 voix;trois voix se sont abstenues.
M. Yves Duverneix est élu trésorier par 17 voix; deux voix se sont abstenues.

4. Fixation du montant des cotisations.

Quinze voix se sont exprimées pour fixer la cotisation.

Une cotisation obligatoire de 15€ avec possibilité d'ajouter une dotation pour soutenir les membres d'une région au choix, a été adoptée par 8 voix.

Le montant de la cotisation est redevable à partir de ce jour et jusqu'au renouvellement du vote.

Pour des raisons administratives, un appel à cotisation sera lancé dès la création du compte bancaire. Pour les membres fondateurs, une date limite de paiement a été fixé au 31 septembre 2014 sous condition que le compte ai été créé avant cette date.

5. Projets d'activités.

Une liste de projet a été défini.

- Relationnel avec Renault.
- Relationnel avec le forum renault-zoe.forumpro.fr et ses membres.
- Infrastructure technique.
- publicité pour l'association.
- promotion de la ZOE.
- Points de recharges.
- Etablir et faire adopter un règlement intérieur.

Il a été décidé de définir un sujet par projet, de désigner un responsable/animateur de sujet.
Les décisions propres à chaque sujet seront prises par vote et/ou par choix du comité.

6. Divers.

- Sur proposition de M. Yves Duverneix,il a été décidé de mettre en place un vote pour la nomination du premier membre d'honneur: M. Robert Mandeirena alias Bob66.
- Il a été décidé de mettre en place un sujet de délibération pour adopter un comité restreint pour les cas d'urgences.

Le président donne la suite de la procédure de création:

- Envoyer les statuts pour signature à deux membres fondateurs.
- Déposer les statuts au tribunal d'instance.
- Après adoption par le tribunal d'instance et la préfecture, faire paraître au journal officiel.
- ouverture du compte bancaire et appel à cotisation.

La séance est cloturé à dix-sept heures trente.